



Comité des services sociaux et communautaires

À : Son Honneur Mark Sutcliffe et les membres du Conseil municipal

Objet : Lettre d'accompagnement : Document présenté au Conseil municipal dans le cadre des considérations budgétaires

Monsieur le Maire Sutcliffe, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le document ci-joint est une demande complète d'Action Côte-de-Sable pour démontrer ce que la communauté attend de la Ville d'Ottawa en ce qui concerne ses devoirs envers les gens qui vivent, travaillent, séjournent et se divertissent dans la Côte-de-Sable et le quartier 12 pour assurer le bien-être de la communauté.

Nous vous fournissons cette observation écrite comme source d'information afin que, lorsque vous examinez les affectations budgétaires de la Ville, ces priorités coordonnées pour atténuer les répercussions de l'approvisionnement en drogues toxiques et de la surconcentration des services sociaux dans la Côte-de-Sable et le quartier 12 puissent être prises en considération.

Les divers éléments du document vont de pair et, dans le cadre d'un effort coordonné, ils pourraient contribuer au bien-être de la communauté dans la Côte-de-Sable et le quartier 12. Veuillez noter que l'inclusion d'un seul élément dans l'énoncé de position ci-joint n'indique pas un manquement de la part de la Ville. Certains des éléments existent depuis des années, d'autres ont été mis en œuvre cette année, principalement grâce à l'incroyable réactivité de Santé publique Ottawa.

En fin de compte, nous sommes d'avis que tous les éléments de cet énoncé de position devraient se dérouler simultanément afin que cette communauté, dans toute sa diversité, prospère. Meilleures salutations,

Calla Barnett

Présidente, Comité des services sociaux et communautaires d'Action
Côte-de-Sable

Énoncé de position sur les responsabilités de la Ville d'Ottawa

Situation	
Description du problème :	La Ville d'Ottawa est responsable d'assurer le bien-être de tous les membres de cette communauté. Cependant, des décisions sont prises dans les services municipaux cloisonnés et les différents ordres de gouvernement qui ont des répercussions croisées sur cette communauté : 1. La décriminalisation opérationnelle des drogues illicites, y compris le fentanyl (gouvernements fédéral et provinciaux). 2. Le financement continu des services de première ligne avec une surveillance ou un soutien minime, voire absent pour la sensibilisation et le bien-être de la communauté (Services sociaux et communautaires [SSC]). 3. Application limitée des règlements et des lois, y compris l'élimination des déchets, le flânage, le blocage de l'emprise publique, le désordre social, etc. (Service de police d'Ottawa, Services des règlements municipaux, Travaux publics). 4. Refus d'intervenir pour la sécurité des personnes ayant une expérience concrète, actuelle ou passée/personnes qui consomment des drogues) et/ou des résidents (répartition du 9-1-1, Services des règlements municipaux, Service de police d'Ottawa [SPO], Santé publique Ottawa). Les répercussions économiques et sociales locales de l'approvisionnement en drogues toxiques et de la surconcentration des services sociaux dans la Côte-de-Sable et le quartier 12 ont été énormes. L'inaction de plusieurs services depuis l'ouverture et l'agrandissement des sites de consommation et de traitement du quartier 12 a créé un environnement dangereux pour tous les membres de la communauté, y compris les personnes ayant une expérience concrète, actuelle ou passée et les personnes qui consomment des drogues qui représentent les groupes cibles de tous ces programmes. En 2016, Action Côte-de-Sable a écrit une lettre à l'appui des services de consommation et de traitement (SCT) au Centre de santé communautaire Côte-de-Sable, sous réserve que certaines conditions de sécurité et de surveillance soient respectées. Ces conditions n'ont pas été respectées par la Ville d'Ottawa et le fournisseur de services de l'époque. Elles ne le sont toujours pas en 2024. Les fournisseurs de services ont et ont eu généralement un accès plus fréquent et direct à la Ville d'Ottawa, notamment en raison de leurs exigences en matière de financement et de leurs heures d'activité. Pendant ce temps, les résidents font face à des obstacles pour accéder à ces mêmes décideurs, notamment en ce qui concerne le travail, les langues, la garde d'enfants, le manque d'information et plus encore. Ainsi, l'influence des fournisseurs de services sur les décideurs municipaux a été plus grande que celle des résidents et a mis en danger tous les membres de la communauté : les résidents, les personnes ayant une expérience concrète, actuelle ou passée, les personnes qui consomment des drogues, les personnes en rétablissement, les réfugiés, les propriétaires d'entreprises, les employés d'entreprise, les employés des fournisseurs de services et les autres intervenants communautaires.

Incidence sur la communauté :	Il y a une grande méfiance dans la communauté. Il y a de la peur, de la colère et des traumatismes de toutes parts. • Les entreprises perdent des clients;
	• D'autres services et entreprises ferment ou déménagent, notamment une garderie et Steve's Music; • La violence envers les résidents et les personnes ayant une expérience concrète, actuelle ou passée et les personnes qui consomment des drogues devient de plus en plus courante; • Certaines personnes qui consomment des drogues se promènent en grands groupes partout où il y a de l'espace pour le faire. Ces groupes bloquent souvent l'emprise publique sur les trottoirs et dans la rue, ce qui a des conséquences pour les personnes avec des poussettes et les personnes à mobilité réduite. Ces groupes contribuent également à des regroupements d'activités illégales et imprévisibles dans ces zones, ce qui les rend dangereuses pour les résidents ainsi que pour les personnes ayant une expérience concrète, actuelle ou passée et les personnes qui consomment des drogues; • Les réfugiés (hommes, femmes, enfants) sont exposés à l'approvisionnement en drogues toxiques et aux décès par surdose après avoir fui les zones de guerre; • Les personnes en rétablissement touchées par l'itinérance sont entourées de personnes qui consomment des drogues et sont exposées à un approvisionnement en drogues toxiques; • Les femmes, et les femmes autochtones en particulier, sont victimes de la traite ouvertement; • Les adultes, les enfants et les jeunes résidents sont exposés quotidiennement au désespoir, à la misère et à l'anarchie qui sont nettement visibles dans les rues. Comme ces quartiers ont tendance à être occupés par des communautés à faible revenu et racisées, ces communautés sont touchées de manière disproportionnée; • Les drogues illicites sont vendues et échangées au vu et au su de tous; • Les solutions de rechange prescrites sont détournées à un rythme alarmant; • Les activités des gangs ont augmenté; • Les crimes violents ont augmenté, les coups de couteau et les fusillades liés à la drogue ou aux gangs devenant monnaie courante; • Les enfants qui vivent dans la Côte-de-Sable fréquentent souvent les écoles et les garderies de la Basse-Ville et les rapports de certains de ces espaces incluent le trafic sexuel ouvert, les blessures par piqûre d'aiguille et les récréations interrompues en raison de désordre social. • Les parents craignent de permettre à leurs enfants de se rendre à l'école à pied et les gardent à la maison;

	• Les garderies ont été forcées de fermer en raison du risque pour le personnel, les parents et les enfants; • Des matières fécales ont été étalées sur les écoles, les garderies, les entreprises, etc., et la Ville n'aidera pas à les nettoyer; • Des accessoires de consommation de drogues jetés de manière inappropriée et des drogues illicites, y compris des solutions de rechange prescrites détournées, se trouvent dans les cours d'école, dans les parcs, sur les trottoirs, dans nos cours avant, dans nos cours arrière, etc.
	• L'aspect général délabré et insalubre du secteur a des répercussions négatives sur la valeur des propriétés et la capacité de louer des logements à la valeur marchande; Les effets externes négatifs de la concentration nuisent de manière disproportionnée aux résidents de la Côte-de-Sable Nord. En même temps, la Ville impose un fardeau injuste et déraisonnable aux résidents d'ici, provenant en grande majorité de groupes défavorisés et marginalisés, qui doivent signaler les incidents et défendre leurs intérêts. Pour répondre aux besoins de la communauté, les bénévoles des associations communautaires ont été forcés d'assumer un rôle de coordination de l'accès parce que la Ville n'a pas de points d'accès clairs ou accessibles au public pour toutes les interventions qui sont devenues une exigence quotidienne dans la vie des résidents de la Côte-de-Sable Nord.

Position :
Action Côte-de-Sable demande à l'institution de la Ville d'Ottawa de donner aux services municipaux suivants les moyens de prendre les mesures proactives suivantes :

Responsabilité des services la Ville d'Ottawa	
Bureau de la directrice municipale :	Coordonner les différents services de la Ville d'Ottawa qui contribuent et peuvent aider à la gestion de l'incidence de l'approvisionnement en drogues toxiques et de la surconcentration des services sociaux dans la Côte-de-Sable et le quartier 12.
Santé publique Ottawa :	Veiller à ce que la coordination entre les différents fournisseurs de services de première ligne de la Côte-de-Sable, du quartier 12 et de la Ville d'Ottawa soit assurée.
	Élaborer des lignes directrices et des pratiques exemplaires pour gérer les répercussions des services de première ligne sur la santé mentale et physique.

	Inclure tous les membres de la communauté dans les consultations plutôt que de se limiter aux fournisseurs de services et aux personnes qu'ils ont choisies.
	S'assurer que les conseillers municipaux sont informés lorsqu'un organisme à but non lucratif ou à but lucratif planifie une opération qui pourrait avoir une incidence sur la santé de l'ensemble de la communauté.
	Coordonner avec les autres services de la Ville d'Ottawa, sous le leadership du Bureau de la directrice municipale, pour assurer que les répercussions de leurs décisions sur la santé publique sont prises en compte et que les répercussions négatives potentielles sont atténuées.
Service de police d'Ottawa :	Mettre l'accent sur la protection. Protéger les enfants, protéger les réfugiés, protéger les personnes ayant une expérience concrète, actuelle ou passée et les personnes qui consomment des drogues. Protéger tous les résidents.
	Mettre l'accent sur la désescalade. La police doit être constamment présente et réactive pour prévenir les crimes violents.
	Répondre aux personnes ainsi qu'à l'urgence ou au crime potentiel en cours en veillant à ce que les témoins soient protégés contre les traumatismes (en particulier les enfants), en dirigeant la circulation de manière appropriée si quelqu'un ne se sent pas bien dans la rue et en participant avec toute la communauté dans l'intérêt du bien-être communautaire.

Service paramédic d'Ottawa :	Élargir l'équipe d'intervention en santé mentale à un service 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et permettre aux résidents de demander une intervention en santé mentale directement lorsqu'ils composent le 9-1-1 (du moins dans le quartier 12).
	Travailler avec le conseiller municipal, les résidents et les fournisseurs de services pour mettre en œuvre des mesures appropriées de modération de la circulation sur l'avenue Daly, entre l'avenue King Edward et la rue Cumberland, afin que les résidents et les enfants qui vivent dans ce pâté de maisons ne soient pas en danger en raison des excès de vitesse.
Service de répartition de la police au 9-1-1 :	Écouter ce que les appelants demandent et les traiter avec empathie et respect. Les appelants ont peur et ont besoin d'aide.
Services des règlements municipaux :	Adopter une approche proactive pour l'application de tous les règlements.
	Si les agents des Services des règlements municipaux ne sont pas à l'aise dans une situation, demandez au Service de police d'Ottawa de la régler avec eux. Ne pas simplement ignorer une plainte ou une demande d'aide.

	Élaborer et mettre en œuvre un règlement sur le bon voisinage qui s'applique à tous les organismes de services sociaux de première ligne et à toutes les cliniques de toxicomanie (à but non lucratif et à but lucratif), conformément à l'engagement en faveur du bon voisinage élaboré par le Comité de liaison communautaire de la Côte-de-Sable.
Travaux publics :	Communiquer avec les fournisseurs de services pour superviser et financer leurs efforts de nettoyage.
	S'assurer que le nettoyage sur une propriété privée a lieu en présence d'accessoires de consommation de drogue et de déchets humains jetés de manière inappropriée.
	Élaborer un programme pour s'assurer que nos garderies, écoles et autres espaces communautaires n'appartenant pas à la Ville sont nettoyés par des professionnels qualifiés sans frais pour la garderie, l'école, etc. en question lorsque des accessoires de consommation de drogue jetés de manière inappropriée, des déchets humains et des substances illicites jetées sont présents sur la propriété.
Services sociaux et communautaires (SSC) : Logement et refuge	Élaborer des pratiques exemplaires et des exigences pour les contrats de logement en milieu de soutien selon le modèle d' Options Housing . Indépendamment des comparaisons de coûts, si ces éléments ne sont pas présents, ne pas attribuer pas le contrat au fournisseur de services.
	Arrêter de soutenir ou de financer de nouveaux mégarefuges pour hommes et de les présenter comme une solution pour mettre fin à l'itinérance. Les personnes dans les mégarefuges ne sont pas logées et sont victimes de violence et d'exploitation dans ces refuges. Les mégarefuges (comprenant plus de 25 lits) <i>ne sont pas</i> une solution à l'itinérance, ils sont une intervention d'urgence pour atténuer l'incidence de l'itinérance.
	Investir dans un autre modèle de refuge d'urgence tel que décrit ci-dessous et dans de <i>véritables</i> solutions de Logement d'abord. Éliminer progressivement le modèle de mégarefuge.
	L'insécurité alimentaire et l'insécurité du logement ont les mêmes causes profondes. Si une banque alimentaire ou une soupe populaire se trouve dans un quartier, un refuge d'urgence de 6 à 25 lits devrait également être présent dans le secteur afin de rejoindre les gens là où ils se trouvent.
	Tous les petits refuges d'urgence doivent être ouverts 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et fonctionner comme un centre d'hébergement gratuit, y compris l'accès à un casier, à des douches et à un espace partagé disposant d'une cuisinette. Traiter les gens comme des personnes.
	Tous les mégarefuges existants ou prévus devraient être tenus par la Ville de garder leurs portes ouvertes 24 heures sur 24.

SSC : Financer les services de première ligne	Examiner les normes de la Ville d'Ottawa en matière de refuges et assurer une surveillance accrue des mégarefuges concentrés dans le quartier 12. Cesser de permettre aux refuges, aux programmes de jour et aux autres fournisseurs de services d'agir en toute impunité et appliquer la politique de bon voisinage qui s'y trouve. Financer les changements nécessaires.
	Veiller à ce que le financement des nouveaux services de première ligne ne soit pas regroupé dans une « zone de confinement » et les répartir dans toute la ville d'Ottawa afin que tous puissent répondre à leurs besoins.
SSC : Mobilisation communautaire	Créer un centre d'appels centralisé dans le quartier au nouveau Centre d'opérations de quartier afin que les résidents puissent demander des services d'intervention non policière au besoin. Plus précisément, une ligne téléphonique centralisée pour accéder aux différents services de nettoyage et de sécurité offerts par les fournisseurs de services et la Ville d'Ottawa dans le secteur.
SSC/SPO : Sécurité et bien-être dans les collectivités	Intégrer la sécurité et la protection dans les principaux objectifs du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités. À cette fin, élaborer un indice d'équité comme outil pour aider les communautés, les planificateurs et les décideurs à cerner les disparités ou les préoccupations en matière d'équité dans notre ville. Cela favoriserait une prise de décision plus responsable, y compris l'établissement des priorités et l'affectation des ressources.
	Inclure tous les membres de la Côte-de-Sable et du quartier 12 lorsque vous faites référence à « membres de la communauté », au lieu de faire référence exclusivement à « personnes ayant une expérience concrète, actuelle ou passée/personnes qui consomment des drogues ».
	Effectuer une analyse intersectionnelle comparative entre les sexes de l'incidence de l'approvisionnement en drogues toxiques et de la surconcentration des services dans la Côte-de-Sable et le quartier 12 sur les résidents logés et les personnes qui consomment des drogues/personnes ayant une expérience concrète, actuelle ou passée.
	Mener un sondage annuel auprès des résidents logés et des personnes qui consomment des drogues/personnes ayant une expérience concrète, actuelle ou passée qui comprend des indicateurs clés sur le bien-être de tous les membres de la communauté et ajuster les services, le financement et le soutien en conséquence.
	Mener une étude sur l'incidence de l'approvisionnement en drogues toxiques sur les demandeurs d'asile et les réfugiés qui sont arrivés seulement pour être forcés de s'abriter dans les mégarefuges.
	Accorder la priorité à la relocalisation des services d'acuité élevée et assurer une distribution équitable des services pour répondre aux besoins des personnes ayant une expérience concrète, actuelle ou passée/personnes qui consomment des drogues dans tous les secteurs de la Ville d'Ottawa.

Position :

Action Côte-de-Sable demande au Bureau de la directrice municipale de la Ville d'Ottawa de diriger les efforts de coordination suivants :

Responsabilités de coordination de la Ville d'Ottawa dirigées par le Bureau de la directrice municipale	
SSC/Santé publique Ottawa :	Utiliser le Système d'information sur les personnes et les familles sans abri (SISA) et toute autre donnée recueillie par les refuges, les programmes de jour, le SPO, les Services des règlements municipaux, Santé publique Ottawa et les SCT pour recueillir des renseignements sur les endroits où les personnes touchées
	par l'itinérance vivaient <i>avant</i> d'habiter au centre-ville afin que les services puissent être fournis dans les secteurs appropriés de la Ville d'Ottawa ou dans les villes où les gens vivaient afin qu'ils n'aient pas à quitter leur communauté. Ouvrir de nouveaux services dans les quartiers appropriés, en fonction des <i>données</i> .
	Changer le discours lié aux personnes en situation d'itinérance. Les services ne sont pas offerts au centre-ville parce que c'est là que séjournent toutes les personnes en situation d'itinérance. Ils restent ici parce que les services sont regroupés dans le cadre d'une stratégie de « confinement » non officielle.
Service de police d'Ottawa; Services des règlements municipaux; et Service de répartition de la police au 9-1-1 :	Le Service de répartition de la police au 9-1-1 et même la ligne de signalement non urgent ignorent, dénaturent, et rejettent les appels de la Côte-de-Sable et du quartier 12. Parfois, les répartiteurs nous raccrochent au nez. Parfois, ils envoient le mauvais intervenant d'urgence (ambulance au lieu de la police). Parfois, ils nous disent qu'ils ont envoyé la police alors qu'ils ne l'ont pas fait. Parfois, ils insistent pour que nous nous mettions en danger en nous disant de gérer la situation nous-mêmes ou en refusant d'envoyer de l'aide jusqu'à ce que nous fassions ce qu'ils disent. Parfois, nous sommes laissés seuls et effrayés dans nos maisons parce qu'ils considèrent qu'une situation n'est pas urgente (y compris les tentatives d'effraction, les menaces de mort, les agressions et la traite ouverte des personnes). Lorsqu'un résident, un fournisseur de services ou une personne ayant une expérience concrète, actuelle ou passée/personne qui consomment des drogues compose le 9-1-1, veuillez prendre au sérieux cet appel. Les résidents ont été invités à signaler les crimes tels que nous les constatons. Cependant, il est impératif de réagir avec respect lorsque le crime est signalé comme demandé.
Équipe d'engagement communautaire/ SSC, Santé publique Ottawa, Travaux publics :	Élargir la collecte de données effectuée par l'Équipe d'engagement communautaire afin que tous les intervenants communautaires et les travailleurs chargés de la collecte utilisent la même information en tout temps.

Tous les services :	Faire preuve de transparence avec tous les membres de la communauté et le conseiller municipal au sujet des données recueillies, des plaintes déposées, des renseignements sur la criminalité, des évaluations effectuées, des procès-verbaux des réunions où un service municipal, y compris Santé publique Ottawa, participe, que la réunion soit dirigée par le service ou non, et des changements prévus dans le paysage des services de première ligne.
	Cesser de cibler les quartiers à faible revenu et racisés pour les « zones de confinement » et la surconcentration des services de première ligne.